

ALLEA

JACTA

EST

Pourquoi César a-t-il  
franchi le Rubicon ?

LUCA FEZZI



Belin:



*Alea jacta est*



Luca Fezzi

*Alea jacta est*  
Pourquoi César a-t-il franchi  
le Rubicon ?

Préface de Giusto Traina

Traduit de l'italien  
par Geneviève Bouffartigue

**Belin:**

Édition originale: Luca Fezzi, *Il dado è tratto. Cesare e la resa di Roma*. © 2017, Gius. Laterza & Figli

Réalisation de la couverture: Offparis.fr

En couverture: Monnaie de Marcus Mettius. Tête laurée de Jules César, 44 avant J.-C. Photo © BnF, Dist. RMN-Grand Palais/image BnF

Relecture-correction: Thomas Pogu

Cartographie: Aurélie Boissière



La traduction de cet ouvrage a été effectuée avec la contribution du SEPS – Segretariato Europeo per le Pubblicazioni Scientifiche – Via Val d’Aposa 7, 40123 Bologna, Italy. seps@seps.it www.seps.it

Le code de la propriété intellectuelle n’autorise que «les copies ou reproductions strictement réservées à l’usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» [article L. 122-5]; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d’exemple ou d’illustration. En revanche «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l’exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l’exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d’œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

## PRÉFACE

Une partie de la tradition ancienne fait commencer la guerre civile de César contre Pompée par le passage d'une petite rivière appelée Rubicon marquant la frontière entre la Gaule cisalpine et l'Italie. Cette traversée, en quelque sorte symbolique, fut marquée par le célèbre mot rapporté par Suétone dans la *Vie de César* sous la forme «*alea iacta est*», signifiant «le dé est jeté». On sait cependant aujourd'hui, comme le rappelle Luca Fezzi au tout début de ce beau livre, qu'il faut corriger la tradition manuscrite et lire «*alea iacta esto*»: «que le dé soit jeté». Sans doute César n'était pas insensible aux implications numérologiques, mathématiques et philosophiques du jeu de dés (*alea*), passe-temps chéri par les élites, par le peuple qui y jouait dans les gargotes, et par l'armée. Gagner aux dés était un signe de bon augure. Les empereurs Auguste et Caligula étaient des passionnés de ce jeu; Claude lui avait même consacré un ouvrage.

En français, l'honnête homme a retenu cette expression qui fait désormais partie du langage courant. Durant la séance du 4 novembre 1848 où il plaidait pour le suffrage universel (qui, peu après, fut inscrit dans la Constitution de la II<sup>e</sup> République), Lamartine lança ces mots: «Oui, quand

même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe : *Alea jacta est* ! Que Dieu et le peuple prononcent ! » Le peuple fit son choix et l'élection présidentielle de décembre vit le candidat libéral Lamartine se faire écraser par le bonapartiste Louis-Napoléon.

Le passage du Rubicon marque le début d'un conflit qui a été souvent perçu comme l'affrontement de deux hommes. En réalité, derrière César et Pompée œuvraient des acteurs plus ou moins visibles : les élites, le peuple, les militaires, et bien entendu les non-Romains qui jouèrent parfois un rôle important dans le déroulement des événements. Par une narration agréable, Luca Fezzi nous oriente au sein d'une documentation souvent biaisée par le point de vue de César, enclin à ternir la réputation de Pompée et à ridiculiser ses alliés. Un passage céléberrime de la *Guerre civile* relate ainsi l'entrée des troupes de César dans le camp ennemi, déserté par les pompéiens en fuite après la victoire de Pharsale : « On put voir des tonnelles dressées, un grand étalage d'argenterie, le sol des tentes tapissé de mottes de gazon fraîchement coupées, et même les tentes de Lucius Lentulus (Crus) et d'un certain nombre d'autres protégées avec du lierre, et toutes sortes d'autres raffinements qui témoignaient d'un luxe excessif et d'une confiance trop grande dans la victoire ; on pouvait aisément se rendre compte que ces hommes qui cherchaient à se procurer ces jouissances superflues n'avaient eu aucune inquiétude sur l'issue de la journée<sup>1</sup>. » Ce n'est pas un hasard si César mentionne ici son vieil ennemi Lentulus, l'un des consuls qui, au tout début de la *Guerre civile*, en 49, avait monté l'assemblée sénatoriale tandis que Pompée était en route vers Rome. La bataille de Pharsale signa la fin de ce personnage qui, comme Pompée, prit la fuite vers l'Égypte. Le lendemain de la mort de son chef, il fut capturé et tué en prison sur l'ordre de Ptolémée XII.

Les auteurs anciens laissèrent au second plan ces figures si importantes dans l'équilibre des alliances et des clientèles. Cicéron, pourtant témoin direct, sembla également « circonscrire la guerre à un conflit entre deux personnages, dont la *res publica* serait sortie bouleversée ». Il s'agissait de cacher les responsabilités des autres membres du Sénat, soulignées par César au début de la *Guerre civile* : « [e]xcité par les ennemis de César, et qui n'admettait pas que personne eût un pouvoir égal au sien propre, [Pompée] avait complètement rompu avec lui et était rentré en relations avec leurs adversaires communs, dont il avait lui-même attiré le plus grand nombre à César, au temps de leur parenté<sup>2</sup>. »

La notoriété de Pompée et de César était si forte que leur affrontement se poursuivit bien après leur mort. La dernière phase des guerres civiles qui détermina la fin de la République apparut ainsi comme un prolongement du conflit, au moins jusqu'en 35 av. J.-C., date de la mort du fils cadet de Pompée, Sextus, qui avait donné tant de fil à retordre à Marc Antoine, qui se réclamait de César, et surtout à Octavien, l'héritier légitime de César, appelé Auguste depuis 27 av. J.-C. Ce dernier, devenu *princeps*, toléra toutefois les auteurs qui transmirent une mémoire positive de Pompée, tel Tite-Live, qu'Auguste appelait « le Pompéien<sup>3</sup> ». Plus tard, dans le livre VII de son *Histoire naturelle*, consacré à l'anthropologie, Pline l'Ancien déclina deux portraits presque parallèles des deux hommes, présentés comme des personnages d'exception<sup>4</sup>.

Voilà ce qu'un écolier romain de l'époque du Principat devait retenir de la guerre initiée par le passage du Rubicon au début de l'an 49 : « Quatre guerres civiles furent provoquées à Rome par les Romains [...]. César et Pompée suscitèrent la troisième guerre : le prétexte de la guerre, plus que sa cause, fut le consulat refusé par le Sénat à César. Pour le reste : la rivalité des deux hommes et le désir de s'emparer

du pouvoir [...] déclaré *hostis* [ennemi public] par le Sénat, décida d'en tirer vengeance avec les armes<sup>5</sup>.» Ainsi écrivait le professeur Lucius Ampélius dans son petit manuel scolaire à l'usage de son jeune élève Macrin que certains ont voulu identifier avec Opellius Macrinus, futur préfet du prétoire et empereur entre 216 et 217. Dans le résumé scolaire d'Ampélius, les événements complexes de cette guerre, attestée par un dossier de sources d'une richesse inhabituelle pour l'histoire ancienne, se réduisent là encore à un affrontement entre deux grands chefs politiques et militaires. Mais, comme on vient de voir, cette polarisation des protagonistes n'est pas que le produit de la simplification d'Ampélius.

Tous les Modernes ne partagèrent pas toujours cette vision réductrice du conflit. Au chapitre XI de ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734), Montesquieu affirme par exemple: «Enfin, la République fut opprimée, et il n'en faut pas accuser l'ambition de quelques particuliers; il en faut accuser l'homme, toujours plus avide du pouvoir à mesure qu'il en a davantage, et qui ne désire tout que parce qu'il possède beaucoup. Si César et Pompée avaient pensé comme Caton, d'autres auraient pensé comme firent César et Pompée, et la République, destinée à périr, aurait été entraînée au précipice par une autre main.» En revanche, cette polarisation connut la faveur de Georg Wilhelm Friedrich Hegel qui, dans ses *Leçons sur la philosophie de l'histoire* (publiées en 1837), affirma que «dans Pompée et César, nous voyons l'affrontement des deux points phares de Rome se faire face, d'une part Pompée avec le Sénat et donc, apparemment comme le défenseur de la République, de l'autre César avec ses légions et la supériorité du génie».

Dans une célèbre lettre au ton badin, Karl Marx communique à Friedrich Engels ses impressions de lecture concernant *Les Guerres civiles à Rome* d'Appien d'Alexandrie: «Pompée

[y apparaît comme] un vrai salopard [...] ; en tant que général, c'était l'Odilon Barrot romain. Dès qu'il doit montrer à César ce qu'il vaut, il s'avère un vrai minable. Pour décontenancer le philistin qui se trouvait devant lui, César fit carrément exprès de commettre les plus énormes fautes militaires. Un général ordinaire comme un Crassus l'aurait six fois écrasé durant le combat en Épire. Mais tout était possible avec Pompée. Dans *Peines d'amour perdues*, on voit bien l'idée que Shakespeare avait du P[ompée] réel<sup>6</sup>. » (27 février 1861)

En comparant Pompée à Barrot, le ministre qui contribua à la prise du pouvoir de Napoléon III, Marx faisait allusion à l'histoire récente française qui lui avait inspiré le célèbre incipit de son écrit *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (1852) : «Hegel fait quelque part cette remarque que tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce.» Selon ce que Marx a cru retenir de sa lecture d'Appien, Pompée apparaît comme le personnage d'une farce. Dans sa lettre à Engels, Marx mentionne justement la comédie de Shakespeare où le dramaturge anglais avait remplacé César par Pompée dans la représentation des Neuf Preux, véritable farce où le paysan bouffon Costard joue le rôle du «grand grand grand grand Pompée ! Pompée l'immense ! »

La guerre entre César et Pompée n'avait cependant rien d'une farce. Au contraire, elle fut impitoyable et meurtrière, et sa mémoire continua de hanter, au fil des siècles, les consciences des citoyens romains. Plus d'un siècle après la bataille de Pharsale, Pline l'Ancien rappelait que, «sans compter ses victoires dans les guerres civiles, [César] sacrifia un million cent quatre-vingt-douze mille hommes dans les combats». «Ce n'est pas moi, ajoute-t-il, qui lui ferais un titre de gloire d'un pareil crime contre l'humanité, à supposer même

ALEA JACTA EST

qu'il y fût contraint ; il semble reconnaître lui-même le fait, puisqu'il passe sous silence le massacre des guerres civiles<sup>7</sup>. » Un silence assourdissant dont il faudra tenir compte pendant la lecture de ce livre.

Giusto Traina

## AVANT-PROPOS

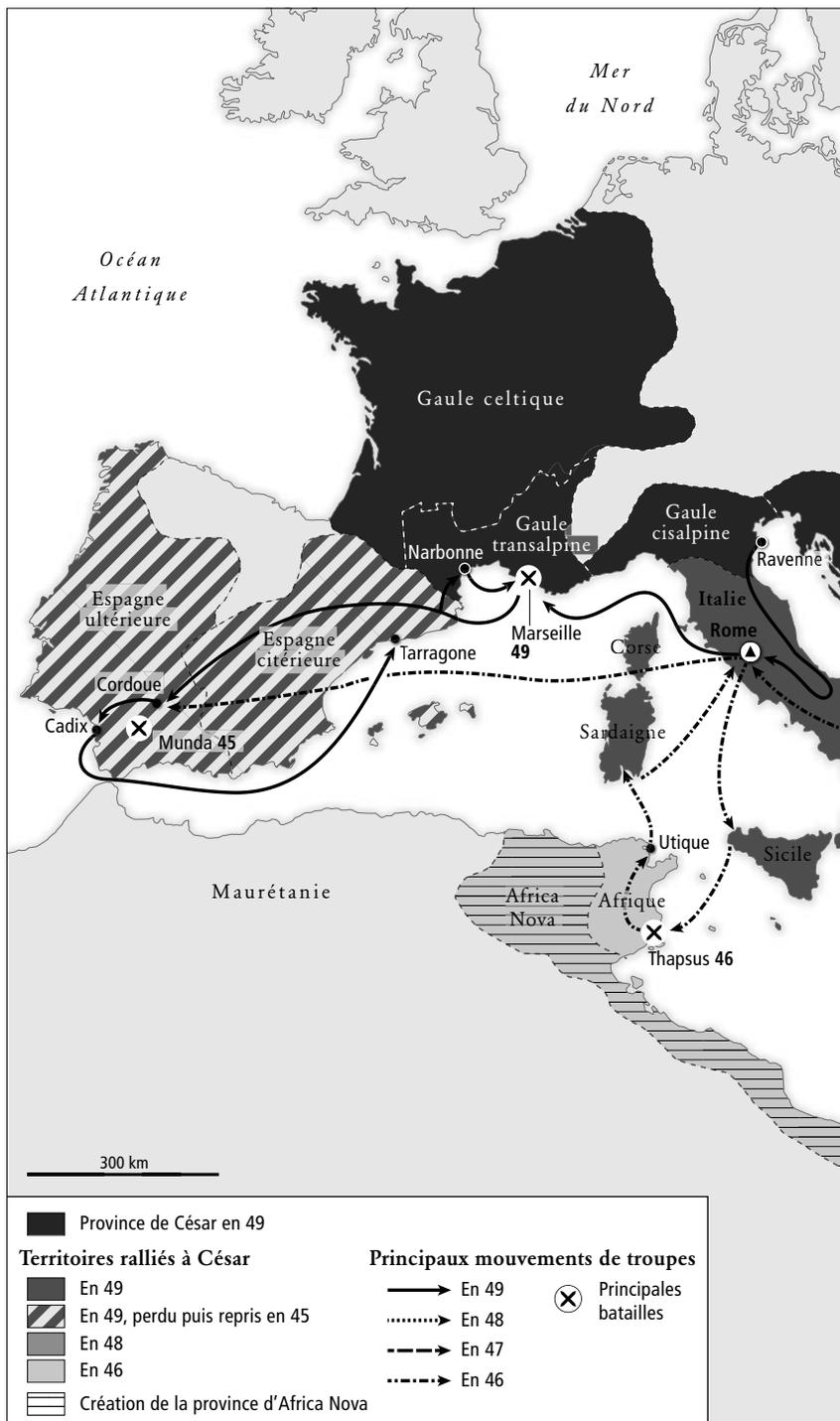
---

Le titre du présent ouvrage veut rendre hommage à l'un des nombreux malentendus liés à l'entreprise de César. La formule qu'il aurait prononcée alors qu'il s'apprêtait à franchir le Rubicon aurait été, en effet, selon les sources grecques, « que le dé soit jeté », *anerriphthô kubos*<sup>1</sup>, avec les variantes *ho kubos anerriphthô*<sup>2</sup> et *erriphthô kubos*<sup>3</sup>, expression proverbiale attestée chez Critias<sup>4</sup>, Aristophane<sup>5</sup> et, sous la forme *anerriphthô kubos*, chez Ménandre<sup>6</sup>. La formule « le dé est jeté », qui s'est répandue au XVI<sup>e</sup> siècle, réfère, elle, à la version *iacta alea est*<sup>7</sup> où, toutefois, déjà selon Érasme (1518), *est* semble une corruption textuelle de *esto* (soit). Il faut observer – un point auquel on ne s'est guère arrêté, généralement – que « le dé est jeté » porte nécessairement l'attention sur le caractère irréversible de la décision de César ; « que le dé soit jeté » semble en revanche beaucoup plus en accord avec le climat d'incertitude – et littéralement d'aléatoire – qui accompagna cette décision, climat palpable dans les principales sources, y compris chez Suétone.

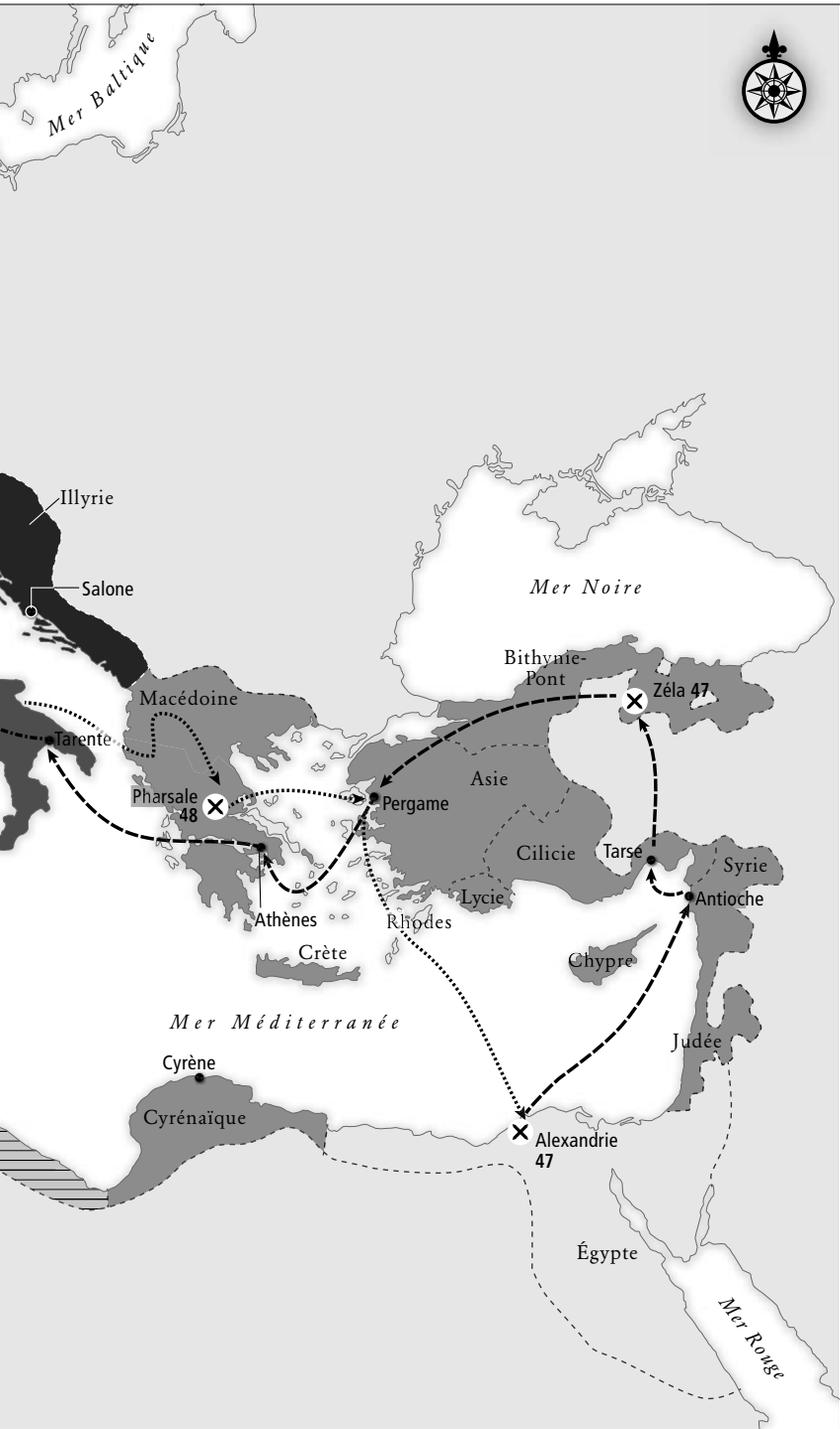
Les références chronologiques relatives à cet épisode et aux sources antiques sont à entendre « avant J.-C. » sauf indication autre. Les dates des événements relatés sont celles du

calendrier républicain, antérieur à la réforme de César (qui remonte à 46 av. J.-C. et qui rendit nécessaire, entre autres, de remonter de plus de deux mois, pour aligner l'année officielle sur l'année astronomique (*cf.* Suétone, *César*, 40, 1-2). Le 11 et le 12 janvier 49 (calendrier officiel), les deux dates possibles du passage du Rubicon par César, pourraient correspondre, dans le calendrier astronomique, aux 24 et 25 novembre 50 (Groebe) ou aux 16 et 17 décembre 50 (Le Verrier).





La guerre civile de 49-45





## INTRODUCTION

Ce qu'il fit après qu'il sortit de Ravenne,  
et qu'il franchit le Rubicon, fut d'un tel vol  
que ne le suivraient ni langue ni plume.

Dante, *Paradis VI*, 61-63

Aux premières lueurs d'un jour fatidique de l'an 49 av. J.-C. – le 11 janvier ou peut-être le jour suivant – un chef militaire d'une cinquantaine d'années rejoignit ses légionnaires. Rassemblés sur la rive nord d'un des cours d'eau qui croisaient le chemin vers Rome toute proche, ses hommes l'attendaient depuis longtemps. Dans la nuit, il avait parcouru de nombreux milles incognito sur un chariot tiré par des mules. À plusieurs reprises, il s'était égaré. Un guide, enfin, l'avait conduit à destination, à pied et par des sentiers étroits. Face à la troupe, habituée à une détermination bien plus grande, il hésita encore. Il avertit ceux qui étaient à ses côtés qu'en franchissant le petit pont, là, devant eux, ils déchaîneraient une guerre à l'issue imprévisible. C'est alors qu'apparut une silhouette masculine, gigantesque, surhumaine. L'homme s'assit et réclama l'attention générale au son de la flûte. Puis, soudain, s'étant emparé de la trompette d'un soldat, il lança avec force le signal de la bataille et passa sur l'autre rive. Le commandant, rassuré,

prononça une phrase rituelle, destinée à connaître une célébrité considérable. À la suite de celui qui avait surgi, il conduisit ses hommes vers le sud. Telle est, du moins, la plus crédible de toutes les versions données de cet épisode fatidique<sup>1</sup>.

Le général cinquantenaire, à court d'alternatives, bravait un double interdit et un récent *ultimatum*. Il savait que ce geste ne lui laisserait guère de possibilités de retour. Mais il lui fallait atteindre un objectif tactique, qui servait un projet ambitieux. Les conséquences ultimes, cependant, dépassèrent toute attente.

Cet homme, c'était Caius Julius César, patricien et Grand Pontife (*pontifex maximus*), proconsul, de retour de sa conquête épique de toute la Gaule transalpine, du Rhin aux Pyrénées.

Le cours d'eau, c'était le Rubicon, qui au sud-est séparait la Gaule cisalpine de la *terra Italia*. La première était une *provincia* – une province –, territoire sujet de Rome et à l'époque gouvernée par César ; la seconde correspondait à l'Italie subappennine, qui depuis environ quarante ans avait reçu la citoyenneté romaine. Aujourd'hui, à vrai dire, nous avons peine à localiser de telles « frontières », dont le franchissement fait référence, depuis lors, pour désigner les décisions les plus irrévocables.

La phrase, prononcée peut-être en grec, c'était « que le dé soit jeté » (les mots de celui qui, dans le jeu ou dans la vie, s'apprêtait à défier le sort) ; elle s'est imposée, à l'époque moderne, sous la forme « le dé est jeté ».

Le double interdit, c'était celui de conduire des armées hors de sa propre province – et, à plus forte raison, de les faire pénétrer dans la *terra Italia* – sans autorisation du sénat, l'assemblée d'anciens magistrats qui gouvernait la politique extérieure de Rome.

L'*ultimatum* – suivi à court terme de la déclaration de l'état d'urgence – exigeait de César qu'il donnât congé à ses troupes.